

École Saint-Paul-Apôtre



Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 1^{er} décembre 2020

Plate-forme teams

18 h30 à 20 h

Procès-verbal

Nom	Groupe représenté
Marie-Noëlle Guillemette	Représentante de parents
Audrey Auclair	Représentante des parents (substitut)
Lysiane van der Knaap	Représentante de parents
Virgile Lauthier	Représentant de parents
Isabelle Fortin	Enseignante
Tyna Lalancette	Enseignante
Louise Gagnon	Enseignante
Lucie Seraiocco	Éducatrice du service de garde
Joane Lefrançois	Responsable du service de garde
Xavier Robidas	Représentant des parents

Sont également présents à la table du conseil :

Chantale Poirier	Directrice
------------------	------------

Est absente :

Marie-Pier Déry	Parent
-----------------	--------

No	Sujet	Objet
1	a) Mot de bienvenue b) Présences et quorum c) Lecture et adoption de l'ordre du jour	Accueil Constat Adoption
2	Mot du public	Information
3	Adoption du procès-verbal de la séance du 14 octobre 2020	Adoption
4	Représentant de la communauté	Information
5	Budget 2019-2020	Information
6	Contenus éducation à la sexualité	Adoption
7	Critères de sélection de direction d'établissement	Consultation
8	Fête de Noël	Adoption
9	Vécu de l'école	Information
10	Divers	Information
11	Levée de la séance	Adoption

(C) Document envoyé par courriel (S) Document déposé séance tenante

1-	a) Mot de bienvenue :
	Mme Chantale Poirier et M. Virgile Lautier ouvrent la séance après avoir constaté que tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus.
2-	b) Présence et quorum :
	À 18h41, le quorum est constaté et la réunion débute.
3-	c) Lecture et adoption de l'ordre du jour:
	L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Isabelle Fortin, appuyée par M. Xavier Robidas. Adoptée à l'unanimité.
4-	Mot du public :
	Mme Julie DeMontigny, déléguée syndicale de l'École, présente les demandes des enseignant-e-s dans le cadre de leurs négociations avec le gouvernement. Ces propositions visent à soutenir les enseignant-e-s, favoriser leur rétention et améliorer leurs conditions de travail. M. Lautier précise ensuite que le conseil d'établissement ne peut prendre position sur ce type de dossier. Cependant les parents peuvent prendre position en leur nom personnel. M. Robidas et M.Lautier proposent alors que les parents membres du CE reçoivent l'information par courriel et envoient leur soutien s'ils-elles le souhaitent par la suite, avant la date limite du 5 décembre. Les adresses courriel des parents intéressé-e-s ont été partagées avec Mme DeMontigny au cours de la séance.
5-	Adoption du procès-verbal (PV) de la séance ordinaire du 14 octobre 2020 :
	Quelques corrections mineures sont proposées au PV du 14 octobre. Après que les modifications à effectuer aient été notées, Mme Louise Gagnon propose l'adoption du PV et Mme Marie-Noëlle Guillemette appuie. Adoptée à l'unanimité.
6-	Représentant-e de la communauté :
	Le CR est toujours à la recherche d'un ou une nouvelle candidate. Les suggestions sont bienvenues.
7-	Budget 2019-2020:

Mme Poirier présente le rapport financier de l'année 2019-2020 à partir duquel on voit également le budget prévu pour la même année et les écarts observés. Chacune des lignes budgétaires est présentée ainsi que les explications pour les écarts.

La dernière année s'est conclue avec un surplus de 13 848\$. Un montant 2500\$ sera déduit car il sera utilisé durant l'année en cours.

Le document présenté comporte également le solde des fonds à destination spéciale, également positif. Mme Poirie explique que des demandes peuvent être formulées en mars et juin pour puiser dans ce fond, qui est de 7522\$.

Mme Lysiane van der Knaap demande pourquoi aucune ligne budgétaire n'est prévu pour les équipements de protection en lien avec la COVID-19. Mme Poirier explique que ces dépenses sont prises en charge dans le budget du Conseil de services scolaire (CSS).

8-

Contenus Éducation à la sexualité :

Les enseignantes de l'École ont sélectionné un thème parmi ceux suggérés par le ministère. Ces thèmes et la sélection des enseignantes par niveau sont présentés sur un support visuel. Le CE doit adopter le choix de thèmes avant que ceux-ci ne soient enseignés.

Mme Poirier précise que l'éducation à la sexualité n'est pas obligatoire au préscolaire donc l'activité d'enseignement peut avoir eu lieu avant l'adoption par le CE.

Deux représentantes parents mentionnent que la question du consentement n'a pas été sélectionnée (et ce, à tous les niveaux). Mme Poirier explique que les enseignantes ne sont pas formées pour toucher ces questions sensibles. Le CSS a été informé de ce point car le personnel de l'École juge que ça prend du personnel qualifié pour traiter de ces questions.

Comme l'enjeu doit être traité au niveau du CSS, il est suggéré de mandater la représentante du comité de parents à en discuter lors de la tenue de ce comité.

CONSIDÉRANT la proposition des thèmes d'éducation à la sexualité sélectionnés par les enseignantes, Mme Tyna Lalancette propose l'adoption de ceux-ci. M. Robidas appuie.

Adoptée à l'unanimité.

9-

Critères de sélection direction d'établissement :

Étant donné que Mme Poirier sera réaffectée à la direction d'une autre école (au plus tard en janvier 2022), le CE a formulé une lettre en février 2020 à la direction générale du CSS indiquant certains critères de sélection pour la prochaine direction de l'École.

La lettre sera mise à jour pour indiquer que le CE souhaite que Mme Poirier demeure avec nous jusqu'à sa réaffectation dans l'année 2021-2022. La phrase de conclusion de la lettre sera revue également pour plus de clarté. Finalement, la lettre indiquera aussi qu'il est souhaité un chevauchement des deux directions sur une période pour permettre un transfert des dossiers. Mme Poirier indique cependant qu'elle sera disponible pour son remplaçant-e peu importe la situation.

10-

Fête de Noël (horaire)

La fête de Noël qui devait avoir lieu le 18 décembre est déplacée au 16 à cause de l'annonce de la fermeture des écoles plus tôt (en raison de la pandémie).

Les années précédentes, lors des fêtes de Noël, l'horaire en continu était appliqué. Cependant, ceci exige une plus grande présence des employées du service de garde.

Il est donc plutôt souhaité que, cette année, la fête se fasse sur les heures normales de classe sans déplacement d'horaire.

Les membres du CE sont d'avis qu'il est mieux de ne pas prévoir de déplacement d'horaire. Pour cette raison, il n'y a rien à adopter puisqu'aucun changement n'est apporté à l'horaire régulier.

11-

Vécu de l'école :

-Suivi semaine pour contrer la violence et l'intimidation

L'éducatrice spécialisée de l'école a rencontré tous les groupes. Lors de cette rencontre, les élèves ont échangé avec la TES et ont complété un sondage afin de nous éclairer et ainsi ajuster notre plan de lutte pour contrer l'intimidation.

-Travaux à venir

Travaux d'été 2021 : Les salles de bain de maternelle 5 ans vont être refaites à neuf ainsi que les plafonds du 2^e étage. Des bureaux de personnel seront aussi refaits en entier (plancher, plafond, peinture) ainsi que certaines salles de bain.

Travaux d'été 2022 : Les classes du 2^e étage (plancher, plafond, peinture) seront refaites.

En septembre 2020, la DGA des services éducatifs du CSS a tenu une réunion avec des directions d'écoles de Limoilou pour parler d'agrandissement à cause de surpopulation dans les classes de

Dominique Savio. L'École SPA a été choisie pour subir un agrandissement, ce qui a été acceptée par le CA du CSS. Suite aux travaux d'agrandissement, il y aurait désormais un gymnase double et 8 classes supplémentaires. Une partie de la cour d'école serait déplacée du côté du terrain de pétanque pour permettre l'agrandissement. C'est en juin 2021 qu'il sera confirmé si le projet va se réaliser, et sous quelle forme.

Mme Lalancette note que la peinture de la classe de maternelle 4 ans, pourtant neuve, s'écaille. Elle suggère de voir à ce que ça ne se reproduise pas.

M. Robidas partage ses inquiétudes face à un possible accident ferroviaire. Il se demande pourquoi le CSS décide de mettre davantage d'enfants à risque avec ce projet d'agrandissement.

12-

Divers :

- Suivi projet classe extérieure

Le scénario a dû être revu à cause de l'agrandissement annoncé. Le design a été refait près de l'araignée, qui a été approuvé par le régisseur et pourra être réalisé au printemps.

L'OPP a été approché pour voir s'ils veulent contribuer, ce qui devra ensuite être validé par le CE.

Pour rappel, la première phase coûte 55 000\$ et il reste encore 45 000\$.

- Suivi photo scolaire

Mme Guillemette a approché cinq photographes pour des photos en milieu naturel. Trois agences ont signifié avoir des disponibilités la semaine du 22 avril et un dernier doit encore l'informer de ses disponibilités cette même semaine. Mme Poirier précise que, idéalement, la photo devrait se faire le jour 1 car toutes les enseignantes sont à l'école (soit le 22 avril).

Après discussion, il est préféré d'y aller avec un ancien fournisseur auprès duquel on avait trouvé satisfaction. Mme Guillemette verra donc à confirmer leur disponibilité pour le 22 avril. Mme Poirier indique qu'il est possible de trouver un autre jour 1 également s'ils ne sont pas disponibles à cette date.

- Projet de mobilisation autour de la sécurité routière

Le CE a été informé il y a un mois d'une subvention disponible autour de la sensibilisation à la sécurité routière à la Ville de Québec.

Le CE s'est mobilisé et a déposé une demande avec le conseil de quartier de Lairet et les deux autres écoles de Lairet.

Il est prévu que chaque école puisse gérer de façon autonome sa propre enveloppe budgétaire, donc 3000\$ par année pour l'École Saint-Paul-Apôtre puis sans doute 1000\$ de plus de la part du conseil de quartier.

Une réponse de la part de la Ville de Québec est attendue début 2021.

- Correspondance

Aucune correspondance

- Décoration de Noël (point ajouté par Mme Joane Lefrançois)

Mme Lefrançois tient à faire mention du travail remarquable de Mme Christine Ruel pour la décoration.

13-

Levée de la séance

M. Lautier rappelle la date de la prochaine rencontre.

Mme Audrey Auclair propose la levée de la séance. Mme Fortin appuie.

Virgile Lautier
Président

Chantale Poirier
Directrice